



DELIB 42-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 24 septembre à 18h30**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 19/09/2024

Date d'affichage : 19/09/2024

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt-quatre septembre à 18h34, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Emeline PAGES et Messieurs Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Simon SAFFORES, Cédric GARCIA.

Excusés : Adrien STOLDICK pouvoir à Simon SAFFORES, Martine BOUSQUET pouvoir à Alexia BOUSQUET, Nadège BOUYSSSE pouvoir à Francis LEDOUX

Retards : M. Simon SAFFORES arrivé pour le point 2 à 18h38.

Secrétaire de séance : M. Cédric GARCIA

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : Délibération subvention Associations : (atd Sor et pompiers humanitaires)

Mme le maire annonce que la commune a réceptionné une demande de subvention de la part de l'association ATD SOR

Elle propose au conseil de leur accorder la somme de 100.00€

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Mme le maire annonce que la commune a réceptionné une demande de subvention de la part de l'association Pompiers humanitaires elle explique que leur mission principale est d'intervenir lors de catastrophes naturelles ou d'origine humaine offrant un soutien vital et un espoir renouvelé aux communautés touchées. L'association demande une subvention à hauteur de 5 centimes d'euros par habitants.

Mme le Maire annonce que cela représente une vingtaine d'euros.

Après délibération, l'assemblée décide d'accorder à l'unanimité 100.00€ à l'association des pompiers humanitaires.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET